

contact@vivreenvalleedesaintbeat.org

à Monsieur le Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Déviation de Saint-Béat

Monsieur le Premier ministre,

Le 30 avril 2018, le préfet de la région Occitanie, la présidente de région, le président du conseil départemental de la Haute-Garonne ainsi qu'une myriade d'élus ont inauguré en très grande pompe le tunnel de Saint-Béat (31440), premier maillon de la déviation Saint-Béat / Arlos de la N125.

Il n'y a pourtant pas de quoi pavoiser, tant du point de vue technique que financier.

Cette déviation, un très vieux projet, a été déclarée d'utilité publique en 2000 ; elle est destinée à dévier le flot des camions espagnols (jusqu'à 800 par jour) qui empruntent la rue principale des villages de Saint-Béat et Arlos.

- **Le projet** : un tunnel à 2 voies de 1,1 km - une section de route conduisant à un viaduc de 270 mètres sur la Garonne. Le tout, budgété à 105 M€, était annoncé pour une mise en service de la déviation dans son intégralité en 2016. Les travaux ont commencé en 2011 ... la 2^{ème} et dernière galerie de secours du tunnel a été terminée en avril 2014 ... le viaduc a été achevé, prêt à l'emploi, en mars 2015 ...

Depuis lors, ignorant l'opposition des habitants et des élus locaux, les services de l'État et les entreprises se sont affairés, non pas pour relier le tunnel au viaduc, mais pour concevoir et réaliser un débouché « provisoire » du tunnel faisant revenir la circulation vers Saint-Béat et passant devant le groupe scolaire. Ils ont fini par y parvenir !

La raison invoquée de cette bizarrerie : la présence sur le tracé de la jonction à achever d'une « source pétrifiante », source connue depuis l'Antiquité. Son existence était pourtant également connue de la DREAL puisque les solutions possibles sont d'ailleurs mentionnées dans les demandes de dérogations formulées en 2011.

Aujourd'hui, la DREAL, la préfecture, la région et le département dans un ensemble parfait nous annoncent sans aucune honte la mise en service de la déviation complète à l'horizon 2024 ! « *sous réserve de l'affectation des crédits* » ... ou plutôt aux calendes grecques ?

Pourquoi les services responsables n'ont-ils pas résolu la difficulté ? Y en a-t-il une d'ailleurs ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un problème d'organisation et de compétence ?

Le résultat de ce fiasco :

- Un tunnel qui complique la circulation de tous les véhicules, n'améliore pas la vie des habitants de Saint-Béat, au contraire. Ce tunnel ne sert à rien dans l'état actuel des choses.

.../ ...

- Une explosion ahurissante de l'enveloppe financière puisqu'aujourd'hui on enregistre (et ce n'est pas fini si le chantier arrive par chance à son terme) un dépassement de 37 M€. Comment est-ce possible ?
- Un viaduc superbe (35 M€ dit-on ... une somme tout de même !) qui, dans le meilleur des cas, sera inutilisé pendant 9 ans, voire plus, ou peut-être jamais ...
Les services de Bercy apprécieront certainement ...

En tant qu'utilisateurs et contribuables, nous ne pouvons accepter l'utilisation que l'Administration a fait de nos impôts sur ce projet.

Nous ne doutons pas que vous prendrez les mesures qui s'imposent pour faire respecter les engagements de l'État en termes

- de délais (2016 ce n'est pas 2024 ...),
- de budget (105 M€ ce n'est pas 142 M€ ou plus ...),
- de résultat (réaliser une véritable déviation et non pas un ersatz).

Mais, avant tout, nous vous demandons instamment d'intervenir afin de faire terminer le plus vite possible ce chantier loufoque selon un échéancier raisonnable et pour qu'enfin le tunnel de Saint-Béat et le viaduc rendent le service attendu.

Nous vous invitons à venir sur place vous rendre compte de la réalité des choses comme l'avait fait en son temps le Premier ministre Alain Juppé chez nos voisins du Louron pour trancher dans l'affaire de la ligne à très haute tension.

Si vous décidiez de venir, sachez que nous en serions ravis et que nous vous réserverions le meilleur accueil.

En espérant que notre lettre retiendra toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le collectif d'animation de l'association Vivre en Vallée de Saint-Béat

Mme Danielle Cazeneuve



M. Philippe Prax



Copie pour information à :

- Madame Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire